



## Compte rendu du CDAS du 18 septembre 2023

Lecture de la déclaration liminaire CGT : [ICI](#)

Mme PERINETTI, présidente du CDAS, nous indique qu'elle fera remonter nos dénonciations concernant la suppression de l'aide du gouvernement pour les chèques vacances destinés aux agents retraités et sur la situation inquiétante des délégués de l'action sociale en Nouvelle-Aquitaine. Mme PERINETTI nous apprend que le Règlement Intérieur n'est toujours pas validé, la prochaine réunion au niveau national aura lieu le 7 Décembre 2023.

Deux groupes de travail auront lieu le 23 Septembre : la restauration et la gouvernance de l'Action Sociale.

Un questionnaire relatif à l'Action Sociale a été envoyé à tous les agents.

Concernant la Protection Sociale Compensatrice (PSC), des négociations sont en cours pour une application au 1/1/2025 (prise en charge de l'employeur à hauteur de 50 % comme dans le privé).

### **Point 1 : Approbation du PV du CDAS du 22 mai 2023**

Le PV a été approuvé par les 3 titulaires de la CGT et de Solidaires.

### **Point 2 : Approbation du PV du CDAS du 4 juillet 2023**

Le PV a été approuvé par les 3 titulaires de la CGT et de Solidaires.

### **Point 3 : Sorties des Wallabies annulée, proposition de sortie au Marché de Noël de Sarlat ou chèques culture**

Pour la sortie des wallabies, il n'y a eu qu'une seule inscription.

Par conséquent, la sortie a été annulée faute de participants.

Lors du groupe de travail, il avait été retenu dans le cas où la sortie (1500 euros) serait annulée : soit une sortie au marché de Noël de Sarlat ou bien des chèques culture.

Mme Veyret nous indique que le nombre d'enfants a augmenté de 25 pour l'arbre de Noël (plus les parents).

Ce qui implique une hausse du budget prévu pour ce dernier, compensé par l'annulation de la sortie des Wallabies.

Par conséquent, n'ayant plus de budget, nous ne pouvons pas proposer les chèques culture.

Seule la sortie au marché de Noël a donc été retenue.

Mme Veyret a réussi à avoir un devis pour le transport et tente de faire des économies sur l'arbre de Noël afin de prendre en charge le transport uniquement sur cette sortie et laisser en quartier libre la journée sur Sarlat.

Les coupons sport sont diminués à la somme de 20 euros du fait d'un plus grand nombre de bénéficiaires et de la cotisation à l'ANCV

Un tableau des dépenses sera envoyé à tous les membres du CDAS

#### **Point 4 : Sorties 2024**

Mme Veyret nous informe qu'il y a des changements à venir sur les modalités de réservation sur les marchés publics.

A priori, les inscriptions sur des offres de sorties seront définitives et engendreront une dépense que la sortie ait été faite ou pas.

De plus, les grosses sorties telles que le Puy du Fou impliquent le versement d'un acompte qu'il faut prévoir en amont sur le budget.

À titre d'exemple, une sortie de ce type prévue en 2025 nécessite de prévoir au budget de 2024 le montant de l'acompte à verser.

Ce qui implique de sacrifier potentiellement une ou plusieurs prestations sur 2024.

**Les représentants de la CGT** dénoncent ces nouvelles modalités et demandent que cela soit porté à la connaissance du CNAS car cela limite d'autant plus les sorties.

Lors du groupe de travail, il avait été demandé de refaire des sorties de type demi-journée prévention et après-midi dans un parc à l'instar des sorties faites à Walibi avec le matin l'intervention d'une diététicienne ou à l'accrobranche avec le matin l'intervention d'un pompier pour montrer les gestes de premiers secours.

Mme Veyret nous informe que d'après d'autres délégations sociales, une sortie sans transport est considérée comme de la billetterie et cela est interdit. = **A CONFIRMER**

Les représentants de la CGT lui demandent de poser la question, car il ne s'agit pas de faire de la billetterie mais d'une sortie avec un tarif de groupe.

De plus, pour certaines sorties prévues dans le département, il n'est pas judicieux de prévoir le transport et d'allouer un budget pour un petit trajet, donc cela signifierait qu'on ne pourrait pas les proposer.

Pour les sorties retraités, Mme Veyret a fait un sondage auprès des participants de la dernière sortie et le choix a été de retenir les trois premières pour faire un devis.

Choix de sorties :

- Une journée autour de la truffe;
- Une journée en Périgord Noir;
- Une journée au marché de Noël de Sarlat.

Pour les sorties familles, nous avons choisi :

- Une journée au village de la Madeleine ;
- Une journée accrobranche ;
- Un séjour au Zoo de Beauval ou au Futuroscope éventuellement.

Mme Veyret s'occupe de faire les demandes de devis et nous en discuterons lors d'un prochain groupe de travail.

## **Point 5 : Organisation de l'arbre de Noël**

Lors du groupe de travail, il avait été demandé d'augmenter la tranche de prix pour les cadeaux des enfants de 0 à 3 ans, car le choix était restreint.

Les OS ont fait le choix de rester sur deux tranches pour les cadeaux :

- Pour les enfants de 0-8 ans → jusqu'à la lettre H ;
- Pour les enfants de 9-14 ans → jusqu'à la lettre J.

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 à la salle de Saint Hilaire-de-Lusignan.

Mme Veyret a pris contact avec des retraités pour participer à la préparation de cet événement.

Et ce, à la demande des OS lors du Groupe de travail à l'instar des années précédentes. Il sera fait appel éventuellement aux membres du CDAS.

## **Point 6 : Questions diverses**

### 1. Restauration

Mme Perinetti nous informe qu'elle a demandé un rendez-vous avec le président de l'association du RIA d'Agen et qu'ils ont été reçus avec Mme Veyret et Mme Saly par ce dernier et la gestionnaire ainsi que la responsable des cuisines.

Il leur a été rappelé dans un premier temps le public ciblé :

- Les fonctionnaires ;
- les agents d'autres organismes tels que la CPAM, La Poste, la Mairie, ...
- les retraités fonctionnaires

Au niveau de la fréquentation, 60 % sont des fonctionnaires dont 13,5 % sont des agents de la DDFIP et 40 % concernent les autres organismes.

Il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis 4 ans ce qui explique que la présidente n'ait pas reçu de convocation.

Un renouvellement du Conseil d'administration est prévu en octobre.

Les candidats pour représenter les agents de la DDFIP sont des retraités.

Au niveau de la cotisation, cette dernière reste inchangée à hauteur de 5€ par an.

La comptabilité est tenue par un cabinet comptable. Les comptes sont équilibrés depuis 3 ans et la trésorerie est suffisante.

L'un de leur intervenant principale est la société Elior avec qui les échanges sont très bons.

Pour répondre à notre question de l'installation d'un RIA à la cité, la présidente nous indique que ce n'est pas prévu.

En revanche, le RIA nous propose de mettre en place des « repas à emporter » à l'instar de ce qu'ils font déjà avec la police. Nous aurions connaissance des menus en avance, sur une semaine.

Éventuellement, il serait envisageable la mise en place d'un service de livraison directement à la cité. Les réservations pourraient se faire sur le site de leur intervenant Elior sur ordinateur uniquement pour le moment, avec des réservations en avance.

Une phase de test est envisagée pour évaluer la demande à ce niveau.

2. Cantine Hôpital de Marmande

**Les représentants de la CGT** demandent de faire remonter les refus de remboursement de l'argent restant sur la carte et le minimum de 20€ pour le rechargement.  
De plus, nous avons fait la demande d'une carte personnelle pour le syndicat pour les mêmes raisons.

*Les élus CGT en CDAS*

*Sarah LIMOURI – Françoise REJOL – Béatrice GRIMAL – Patrice MARTIN*

**Email:** [cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr)

**Site internet:** <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

**Et sur Facebook :** <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

**Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !**

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

Grade : .....

Echelon/Indice : .....

Mel : .....

Temps partiel :

Date:.....

Signature,



**A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN**